



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 447

Texte de la question

MOUVEMENTS LYCÉENS

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Régis Juanico. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, quand allez-vous vous ressaisir ? (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*) Quand allez-vous enfin ouvrir les yeux et prendre la mesure du mécontentement que vous suscitez ?

Hier, pour la sixième fois en quatre semaines, lycéens, parents d'élèves, enseignants du premier et du second degré étaient dans la rue. Ensemble, ils manifestaient toujours plus nombreux, malgré les vacances scolaires, pour protester contre vos projets de nouveaux programmes dans le primaire, de généralisation du bac professionnel en trois ans et contre la suppression de milliers de postes d'enseignants mais aussi de personnels administratifs à la rentrée 2008.

La mobilisation s'amplifie. Déjà, deux nouvelles journées d'action sont prévues, les 15 et 24 mai prochains. En quelques mois, vous avez réussi l'exploit de créer un climat de défiance généralisée au sein de la communauté éducative. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Contrairement à vos affirmations répétées sur le taux d'encadrement, le non-remplacement de fonctionnaires partant à la retraite - 85 000 d'ici à 2012 - ajouté aux 30 000 suppressions de postes déjà réalisées a des conséquences dramatiques dans les établissements. Dans le département de la Loire, par exemple, le projet de carte scolaire pour 2008 prévoit la suppression de 44 postes dans les collèges, qui devront pourtant accueillir 230 élèves supplémentaires.

Le non-remplacement conduit à la suppression de classes dédoublées, de filières et d'options dans les établissements. Il signifie des classes surchargées, et donc des difficultés supplémentaires pour les élèves qui ont le plus de mal à suivre. Il se traduit encore par la dégradation des conditions de travail des enseignants, parfois contraints d'effectuer leurs services dans deux ou trois établissements, au détriment de la qualité de l'enseignement dispensé. Il entraîne aussi la remise en cause de projets d'intégration d'élèves handicapés, comme c'est le cas dans l'un des collèges de ma circonscription.

Monsieur le ministre, vous ne réformez pas l'éducation nationale, vous travaillez à sa liquidation progressive. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Vous ne défendez pas le système éducatif, vous passez votre temps à le dénigrer !

Ma question est simple : allez-vous enfin entendre raison et revenir non seulement sur vos mesures de restriction budgétaire et de suppression de postes mais aussi sur l'ensemble de vos projets éducatifs dont les Français ne veulent pas ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, je viens d'entendre votre énième réquisitoire, qui ne traduit cependant aucune vérité.

Pourquoi ne dites-vous pas, ce qui serait utile, ce que nous aurions fait avec les quelques milliers de postes si nous les avions conservés ?

M. Patrick Roy. Nous l'avons dit !

M. le ministre de l'éducation nationale. Aurions-nous amélioré le taux d'encadrement ? La réponse est non,

puisqu'à la rentrée prochaine, celui-ci sera identique à ce qu'il était à la rentrée 2007. Aurions-nous fait progresser le système éducatif ? J'en doute puisque la seule recette que vous connaissez - ajouter des postes, ajouter des moyens (*Exclamations sur quelques bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*) -, pratiquée depuis trente ans, a abouti à une chute constante de notre système éducatif dans les classements internationaux.

Aurions-nous offert de nouveaux services ? C'est bien inutile puisque le budget voté par cette majorité nous permet précisément de le faire. Nous avons ainsi mis en place les études surveillées dans les collèges qui seront étendues, à la rentrée prochaine, aux écoles des zones d'éducation prioritaire. Nous sommes également en train d'organiser un accompagnement éducatif et des stages avant l'entrée en sixième pour les élèves de CM 1 et CM 2 issus de familles modestes et en difficulté. Je me demande d'ailleurs bien pourquoi, lorsque l'on se réclame d'un idéal social, on peut critiquer ces stages gratuits. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Enfin, rappelons qu'aujourd'hui plus d'un professeur sur trois accepte de faire des heures supplémentaires pour répondre aux besoins des élèves.

Vous le voyez bien, monsieur Juanico, c'est toujours la même chanson : moratoire, suspension, conservation.

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Démission !

M. le ministre de l'éducation nationale. Eh bien, vous dites " moratoire ", moi je dis " réforme " ; vous dites " suspension ", moi je dis " audace " ; vous dites " attendons ", moi je dis " changeons ". Monsieur Juanico, le progrès n'a pas besoin d'un moratoire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [M. Régis Juanico](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 447

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 avril 2008